

Public visé

- Personne se destinant à exercer une activité d'intermédiaire en assurance (IAS), dans les conditions suivantes fixées par la réglementation :
« Activité d'IAS à titre accessoire et distribution de contrats d'assurance (ne comportant pas de garanties de responsabilité civile) en complément de la vente d'un bien ou service ».

Recommandation

- Être un IOBSP

Objectifs de la formation

- Obtenir la capacité professionnelle et l'attestation de formation professionnelle IAS Niveau 3.
- Pouvoir exercer une activité d'intermédiaire en assurance à titre accessoire, dans les conditions fixées par la réglementation.

Compétences visées

- Appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité d'intermédiaire en assurance.
- Présenter, proposer ou aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.
- Fournir les informations et conseils sur les contrats d'assurance.
- Diagnostiquer les besoins en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Un examen final a lieu à la fin de la formation.

Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de réussite à l'examen final IAS de niveau 3 spécialité assurance emprunteur

Référence : IAS03-EMPR

Public concerné
Tout public / Spécifique

Prérequis
Aucun / Spécifique

Méthode
E-learning

Durée : 20H

Prix : 295 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
6 mois d'accès



Cette formation permet à l'apprenant de proposer à un client de souscrire à un contrat d'assurance à titre accessoire à la vente d'un bien ou d'un service, telle que l'assurance emprunteur qui accompagne les crédits et en particulier les crédits à la consommation, les crédits immobiliers ou les opérations de regroupement de crédits.

Elle permet d'obtenir l'attestation de formation IAS Niveau 3 assurance emprunteur en vue de l'inscription à l'ORIAS.

Détails de la formation

Unité 1 - Les fondamentaux juridiques et techniques de l'assurance

- À la découverte de l'assurance
- Aspects techniques et financiers de l'assurance
- Le contrat d'assurance : Les fondamentaux juridiques
- Distribution des produits d'assurance
- Environnement réglementaire de l'assurance
- SOLVENCY 2 : présentation
- Assurance et lutte antiblanchiment

Unité 2 - Les assurances de personnes

- L'assurance-vie : la souscription
- L'assurance-vie : la vie du contrat
- L'assurance-vie : la clause bénéficiaire
- L'assurance décès
- La garantie des accidents de la vie (GAV)

Unité 3 - Assurance emprunteur

- Environnement réglementaire de l'assurance emprunteur
- Assurance emprunteur - Généralités et souscription
- Assurance emprunteur - Risques garantis
- La convention AERAS
- Assurance emprunteur et information du client
- Le changement d'assurance emprunteur

Unité 4 - Cas concrets

- Cas concret - Changement d'assurance emprunteur
- Cas concret - Analyse d'une assurance emprunteur

Examen final

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation ;
- Des cas d'application approfondis où l'apprenant est immergé, le temps d'un learning game, dans son environnement de travail.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



► Déroulé de la formation

■ Étape 1 : La formation E-learning

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 70 % de bonnes réponses pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

à la fin de chaque module d'apport de connaissances une fiche de synthèse (au format PDF) est téléchargeable.

■ Étape 2 : L'examen final de validation

Dès que vous avez validé la première étape, rapprochez-vous du service formation pour programmer la session d'examen qui se déroulera en ligne. Nous conviendrons ensemble de la meilleure date, et le jour J vous pourrez passer l'examen final.

Nous pourrons dans un premier temps programmer un examen blanc pour que vous puissiez vous entraîner. En fonction du résultat, vous pourrez soit reprendre quelques révisions, soit programmer l'examen final.

Cet examen final consiste en un quiz d'une vingtaine de questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

Un peu d'histoire



Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

